

# **UNDT/2014/067, Fiala**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Le tribunal a jugé qu'il y avait deux étapes dans la procédure pour l'interprétation d'un jugement. Premièrement, la création doit être déterminée et deuxièmement si elle est à la créance, qu'elle soit interprétée. Reconnaissabilité: Le Tribunal a examiné si le dépôt d'un appel devrait être considéré comme signifiant qu'il était à l'étude et est donc dénoncé un demandeur d'une interprétation. Le tribunal a jugé que le simple dépôt d'un appel contre un jugement d'une partie à une affaire ne constitue aucun obstacle légal à l'autre déposant pour une interprétation car le dépôt d'un appel n'est qu'une exigence de procédure imposée à une partie alors que la considération de l'appel est le stade auquel l'appel est examiné de manière substantielle par la cour d'appel. Interprétation: Le tribunal a conclu que les conclusions et les récompenses dans le jugement n ° UNT / 2014/007 sont suffisamment clairs et que les modalités de leur mise en œuvre sont dans la province de l'administration. Par conséquent, la demande a été partiellement rejetée.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

La requérante a initialement contesté la décision de ne pas réviser son niveau de recrutement de FS-4 à FS-5 avec effet du 1er juin 2006 lorsqu'elle a été nommée à la monuc. Dans le jugement n ° UNT / 2014/007, le tribunal a jugé que le demandeur avait été interviewé, sélectionné et recommandé pour un poste au niveau FS-5 et aurait dû être recruté à ce niveau. Selon la demande actuelle, le demandeur a demandé des éclaircissements sur les recours accordés dans le jugement n ° UNT / 2014/007.

## **Principe(s) Juridique(s)**

N / A

## Résultat

Révision, correction, interprétation ou exécution

## Applicants/Appellants

Fiala

## Entité

MONUSCO

## Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2014/25

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Nairobi

## Date of Judgement

19 Jun 2014

## Duty Judge

Juge Boolell

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements

Interprétation de l'arrêt

## Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 29
- Article 30

TCNU Statut

- Article 12.1
- Article 12.3

## Jugements Connexes

UNDT/2014/007